



RÉSOLUTIONS	SUIVIS
<p><u>Motion 2012-2013/1</u> Il est dûment proposé et appuyé : qu'Anne-Marie Gammon continue d'assurer la présidence du GACEF et que Gérard McKen soit le 2^e délégué de la FCÉNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Lors du CA du 20 octobre 2012, Il est entendu, à la lumière des conversations, qu'Anne-Marie Gammon assure la présidence du GACEF de décembre et du comité directeur de novembre, pendant cette période de transition vécue par la FCÉNB, afin que Gérard McKen puisse mieux connaître les dossiers du GACEF.</p>
<p><u>Motion 2012-2013/2</u> Il est dûment proposé et appuyé : qu'en date du 1^{er} novembre 2012 les signataires pour la FCÉNB soient - Gérard McKen - Steeve Savoie - Line Côté Page ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Steeve Savoie s'est occupé de faire les changements de signataires pour la FCÉNB.</p>
<p><u>Motion 2012-2013/3</u> Il est dûment proposé et appuyé : Que le paiement des assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif couvrant la période du 1^{er} décembre 2011 au 30 novembre 2012 soit fait à l'AFMNB (Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick). ADOPTÉ</p>	<p>Le compte d'assurance de dommage a été payé en novembre 2012.</p>
<p><u>Motion 2012-2013/4</u> Il est dûment proposé et appuyé de tenir un huis clos. ADOPTÉ</p>	<p>La réunion se poursuit en huis clos.</p>
<p><u>Motion 2012-2013/5</u> Il est dûment proposé et appuyé de revenir en réunion régulière. ADOPTÉ</p>	<p>La réunion se poursuit en session régulière.</p>
<p><u>Motion 2012-2013/6</u> Il est dûment proposé et appuyé : Que l'ordre du jour soit adopté. ADOPTÉ</p>	<p>L'ordre du jour est adopté</p>
<p><u>Motion 2012-2013/7</u> Attendu que : Dans l'entête du procès-verbal on change l'endroit où se tenait la réunion, il est dûment proposé et appuyé : Que le procès-verbal de la réunion du 17- 18 août 2012 soit adopté. Abstentions : Richard Landry, Line Côté-</p>	<p>Le changement a été apporté et le procès-verbal du 17-18 août a été adopté.</p>



Page, Steeve Savoie ADOPTÉ	
Motion 2012-2013/8 Il est dûment proposé et appuyé : Que le procès-verbal du 14 octobre 2012 soit adopté. ADOPTÉ	Le procès-verbal est adopté.
Motion 2012-2013/9 Il est dûment proposé et appuyé : Que le courrier postal soit envoyé à l'adresse du président. ADOPTÉ	Les changements d'adresse sont fait au fur et à mesure que du courrier est reçu. Il est a noté que l'adresse postale du président apparait maintenant sur le site internet de la FCÉNB.
Motion 2012-2013/10 Il est dûment proposé et appuyé : Que le CA de la FCÉNB se nomme un membre officiel au forum des organismes de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ainsi qu'à la Table sectorielle de l'éducation avec un substitut, et qu'après révision du budget il sera décidé si le substitut deviendra le 2 ^e membre représentant de la FCÉNB. ADOPTÉ	Anne-Marie Gammon sera la représentante de la FCÉNB au forum des organismes et Line Côté-Page sera substitut.
Motion 2012-2013/11 Il est dûment proposé et appuyé : Que l'ordre du jour soit adopté. ADOPTÉ	L'ordre du jour est adopté.
Motion 2012-2013/12 Attendu que : Au point 5.2 Fonctionnement des comités, on lise « Rapporter l'information qui la rapporte aux membres du CA et eux qui la rapporte aux membres de leur CÉD. » Au point 6. Nomination des représentants aux réseaux, on lise qu'Anne-Marie Gammon sera la représentante de la FCÉNB au forum des organismes et à la Table sectorielle de l'éducation, et Line Côté-Page sera substitut. Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopté le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2012. ADOPTÉ	Les changements ont été apportés au procès-verbal et il a été adopté.
Motion 2012-2013/13: Il est dûment proposé et appuyé : Que les documents au sujet des frais de représentations et autres frais auxquels les membres du CA ont droit soient partagés avec tous les membres. ADOPTÉ	Ont été trouvées : Une politique sur les déplacements datant de février et mai 2004 et une politique de compensation datant de juin 2007. Un document ébauche est proposé à la réunion du 15-16 février 2013



<p>Motion 2012-2013/14: Il est dûment proposé et appuyé : Que l'on discute au CA de la cotisation payée à la FNCSF annuellement. ADOPTÉ</p>	<p>À la réunion d'août, deux motions ont été adoptées à ce sujet : Motions 51 et 52.</p>
<p>Motion 2012-2013/15: Il est dûment proposé et appuyé : Que la FCÉNB contacte le ministre pour avoir une rencontre politique dans les plus brefs délais pour surmonter l'impasse dans laquelle se trouve le dossier de la gouverne et la loi sur l'éducation. ADOPTÉ</p>	<p>Une lettre a été envoyée au ministre le 21 décembre 2012</p>
<p>Motion 2012-2013/16: Il est dûment proposé et appuyé : Qu'une lettre de demande de rencontre entre la FCÉNB et son comité de rémunération et le ministre de l'éducation et du développement de la petite enfance soit envoyée afin d'avoir une rencontre en janvier 2013. ADOPTÉ</p>	<p>Le MÉDPE nous a rencontré à ce sujet. Le comité bipartite a pris la relève du dossier et l'a mené à bien.</p>
<p>Motion 2012-2013/17 : Il est dûment proposé et appuyé : Que l'on envoie un sondage aux présidents des CÉD pour connaître les besoins en formation de leurs membres. ADOPTÉ</p>	<p>Le sondage pour connaître les besoins en formation des conseillers a été envoyé aux présidents le 17 janvier 2013.</p>
<p>Motion 2012-2013/18 Il est dûment proposé et appuyé : Que le Congrès-AGA 2013 se tienne le 20, 21, 22 septembre 2013 à Grand-Sault, ayant pour thème : Conseillers du 21^e siècle... pour une saine éducation. ADOPTÉ</p>	<p>Le Congrès annuel et l'AGA de 2013 se tiendront à l'École élémentaire Sacré-Cœur de Grand-Sault les 20, 21 et 22 septembre 2013.</p>
<p>Motion 2012-2013/19 Il est dûment proposé et appuyé : Que la FCÉNB soit membre fondateur de la Fondation Éduquer en français et paie la contribution de 500\$. ADOPTÉ</p>	<p>La cotisation a été payée en mars 2013.</p>
<p>Motion 2012-2013/20 Il est dûment proposé et appuyé : D'ajouter un point à l'ordre du jour au sujet des tarifs gouvernementaux des hôtels. Ce sera le point 13.3. ADOPTÉ</p>	<p>L'ordre du jour est modifié.</p>
<p>Motion 2012-2013/21 Il est dûment proposé et appuyé : Qu'une lettre soit envoyée aux 3 présidents des CÉD pour que les</p>	<p>La lettre a été envoyée à chacun des présidents des CÉD le 28 février 2013.</p>



<p>procédures au sujet des nominations aux comités ministériels soient mises en veilleuses jusqu'à ce que la FCÉNB rencontre le MÉDPE pour avoir plus d'éclaircissements à leurs sujets.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ</p> <p>2 abstentions : Richard Landry et Gilles Bourque</p>	
<p>Motion 2012-2013/22 Il est dûment proposé et appuyé : Que le procès-verbal de la réunion du 20 décembre soit adoptée tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉ</p>	<p>Le procès-verbal est adopté.</p>
<p>Motion 2012-2013/23 Il est dûment proposé et appuyé : Que l'organisme qui nécessite des extraits du Rapport de l'étude de la loi sur l'éducation de la FCÉNB fasse une demande écrite décrivant ses besoins spécifiques afin que la FCÉNB puisse prendre une décision éclairée quant au partage de parties de ce document confidentiel.</p> <p>ADOPTÉ</p>	<p>Une lettre a été envoyée pour la demande d'utilisation d'extraits du Rapport de l'étude de la loi sur l'éducation de la FCÉNB et la FANB a répondu par une lettre demandant l'utilisation de 3 à 4 extraits. Il est décidé que le président communique avec M. Sippley, cité dans la lettre, afin de savoir quels extraits il envisageait utiliser et il sera ensuite possible de rendre une décision éclairée afin de ne pas mettre en péril les négociations avec le MÉDPE dans ce dossier.</p>
<p>Motion 2012-2013/24 Il est dûment proposé et appuyé : Que la réunion se poursuive à huis clos.</p> <p>ADOPTÉ</p>	<p>La réunion se poursuit à huis clos.</p>
<p>Motion 2012-2013/25 Il est dûment proposé et appuyé : Que le huis clos se termine et que l'on revienne en réunion ordinaire.</p> <p>ADOPTÉ</p>	<p>La réunion se poursuit en session ordinaire.</p>
<p>Motion 2012-2013/26 Il est dûment proposé et appuyé : Que l'on demande l'avis de nos experts au point de vue de la loi sur l'éducation avant d'entamer le prochain processus.</p> <p>ADOPTÉ</p>	<p>Il y a eu une présentation de Cyrille Sippley qui s'est tenue à huis-clos le 15 mars à ce sujet.</p> <p>Le sous-ministre, Gérald Richard, a rencontré le président de la FCÉNB, Gérard McKen, le 20 juin. Le comité de travail francophone sur la gouverne et la loi sur l'éducation se réunira avec le MÉDPE à l'automne 2013.</p>
<p>Motion 2012-2013/27 Il est dûment proposé et appuyé : Que la FCÉNB devienne partenaire de la campagne des Bâtisseurs de la Fondation nationale de l'Acadie en faisant une contribution de 260\$ et en plaçant leur bouton web sur le site internet de la FCÉNB.</p>	<p>Le paiement sera fait à l'automne 2013</p>



ADOPTÉ	
Motion 2012-2013/28 Il est dûment proposé et appuyé : Que la FCÉNB y envoie un représentant au Symposium francophone 2013 qui se tiendra à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton les 2 et 3 mai. ADOPTÉ	Richard Landry et Mario Pelletier ont représentés la FCÉNB lors du Symposium francophone 2013.
Motion 2012-2013/29 Il est dûment proposé et appuyé : Que le document « Politiques de remboursements pour les membres du conseil d'administration de la FCÉNB » soit accepté tel que présenté. La discussion démontre qu'il est nécessaire de faire des amendements au document. Il est dûment proposé et appuyé : Que la motion soit tablée. ADOPTÉ Dissidence de Steeve Savoie.	La motion est tablée.
Motion 2012-2013/30 Il est dûment proposé et appuyé : Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. ADOPTÉ	L'ordre du jour est adopté.
Motion 2012-2013/31 Il est dûment proposé et appuyé : Que la réunion se poursuive à huis-clos. ADOPTÉ	La réunion se poursuit à huis clos.
Motion 2012-2013/32 Il est dûment proposé et appuyé : Que l'huis-clos se termine et que l'on revienne en réunion ordinaire. ADOPTÉ	La réunion se poursuit en session régulière.
Motion 2012-2013/33 Il est dûment proposé et appuyé : Que la nomination d'un 3 ^e consultant siégeant sur le Comité de travail francophone sur la gouverne et la Loi sur l'éducation soit tablée jusqu'à ce qu'il y ait des développements à ce dossier. ADOPTÉ	La nomination du 3 ^e consultant siégeant sur le Comité de travail francophone sur la gouverne et la Loi sur l'éducation est tablée.
Motion 2012-2013/34 Il est dûment proposé et appuyé : Que l'on envoie une lettre à la FJFNB pour les informer que nous acceptons la proposition de processus qui a été faite lors de la réunion du comité tripartite du 14	La motion est rejetée.



<p>mars 2013. 2 pour 4 contre REJETÉ</p>	
<p>Motion 2012-2013/35 Il est dûment proposé et appuyé : Que M. Francis Bérubé soit nommé président d'assemblée. ADOPTÉ</p>	<p>M. Francis Bérubé a assuré la présidence d'assemblée pour la réunion.</p>
<p>Motion 2012-2013/36 Il est dûment proposé et appuyé : Que la réunion se poursuive à huis-clos et que Chantal Ouellette soit exclue des discussions. ADOPTÉ</p>	<p>La réunion se poursuit à huis clos.</p>
<p>Motion 2012-2013/37 Il est dûment proposé et appuyé : Que le huis-clos se termine et que l'on revienne en réunion régulière. ADOPTÉ</p>	<p>La réunion se poursuit en session régulière.</p>
<p>Motion 2012-2013/38 Il est dûment proposé et appuyé : Que la réunion se poursuive à huis-clos et que Chantal Ouellette soit exclue des discussions. ADOPTÉ</p>	<p>La réunion se poursuit à huis clos.</p>
<p>Motion 2012-2013/39 Il est dûment proposé et appuyé : Que le huis-clos se termine et que l'on revienne en réunion régulière. ADOPTÉ</p>	<p>La réunion se poursuit en session régulière.</p>
<p>Motion 2012-2013/40 La discussion démontre que - Des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour 11. Affaires nouvelles 11.1. Frais d'un consultant 11.2. Représentation de la FCENB au GACEF et aux organismes partenaires 11.3. Membres des CÉD nommés à la FCÉN B 12. Priorités de la FCÉN B en 2013-2014 8.7. Délais des CÉD pour l'envoi de nomination au sein du CA 8.8. Démission du représentant du DSF NO Steeve Savoie - Que l'ordre de l'ordre du jour soit changé et que le point 11 devienne le point 5.</p>	<p>L'ordre du jour est adopté tel que modifié.</p>



<p>Il est alors dûment proposé et appuyé : Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>Motion 2012-2013/41 Attendu que : L'on rajoute que Richard Landry et Gilles Bourque n'étaient pas présents au début de la réunion comme membres du CA, mais qu'ils étaient invités comme présidents de leurs conseils pour parler du point 3 – Comités ministériels – présentation des présidents des CÉD.</p> <p>Il est dûment proposé et appuyé Que le procès-verbal de la réunion du 15 et 16 février 2013 soit adopté avec les changements mentionnés.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ</p> <p>Abstention de Francine Cyr</p>	<p>Le procès-verbal est modifié et adopté.</p>
<p>Motion 2012-2013/42 Il est dûment proposé et appuyé Que le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2013 soit adopté tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ</p> <p>Abstention de Richard G et Francine Cyr</p>	<p>Le procès-verbal est adopté.</p>
<p>Motion 2012-2013/43 La discussion démontre :</p> <ul style="list-style-type: none">- Que suite à une suggestion trouvée dans le procès-verbal du 20 décembre 2012 il est important de discuter du format du Congrès annuel de la FCÉNB afin de donner un mandat clair au prochain comité organisateur.- qu'il est important de demander aux membres des CÉD ce qu'ils désirent.- Qu'un nouveau comité du CA 2013- 2014 soit formé pour étudier la formulation du congrès des conseillers.- qu'il n'y aura pas d'annonce de la tenue d'un prochain congrès de la FCÉNB.- que le sondage des besoins, suggestions et désirs soit disponible en format papier et électronique pour tous les membres qui ne seront pas présents au Congrès 2012. <p>Il est proposé et appuyé : qu'un sondage soit fait lors du Congrès 2012 des besoins, suggestions et désirs des</p>	<p>Un sondage est donné aux participants du Congrès annuel 2013 et envoyé à ceux qui n'ont pas pu y assister.</p>



conseillers scolaires pour la formulation des prochains Congrès de la FCÉNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Motion 2012-2013/44 Que le président d'assemblée du 16 août 2013 soit payé un cachet de 150\$ pour ses frais. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	La facture reçue du président d'assemblée du 16 août a été payée.
Motion 2012-2013/45 Il est dûment proposé et appuyé que : Le poste de trésorerie demeure vacant jusqu'aux prochaines élections. Le président et la vice-présidente Line Côté-Page assureront les dépôts et émissions de chèques pour les frais de représentations pendant cette période. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Line Côté-Page et Gérard McKen, les deux signataires du compte de banque de la FCÉNB se responsabilisent des dépôts et de l'émission de chèque.
Motion 2012-2013/46 Il est dûment proposé et appuyé : Que la réunion se poursuive à huis clos. ADOPTÉ	La réunion se poursuit à huis clos.
Motion 2012-2013/47 Il est dûment proposé et appuyé : Que le huis clos se termine et que l'on revienne en réunion ordinaire. ADOPTÉ	La réunion se poursuit en session régulière.
Motion 2012-2013/48 Il est dûment proposé et appuyé : Que le CA donne une formation à chaque DSF selon les besoins et les résultats du sondage, selon le montant maximal budgété, divisé par le nombre de CÉD. La discussion démontre que : - Les frais des formateurs et les frais de déplacements des conseillers scolaires sont la responsabilité de la FCÉNB. - Le CA se penchera sur la manière la plus efficace et économique de former les conseillers scolaires. En faveur : 4 Contre : 3 Richard Gallant, Gilles Bourque et Mario Pelletier ont demandé que leur dissidence soit enregistrée. ADOPTÉ	Les prévisions budgétaires annuelles définiront le montant qui peut être alloué aux CÉD...
Motion 2012-2013/49 Il est dûment proposé et appuyé Qu'on aille chercher un facilitateur pour refaçonner mission, vision, valeurs, objectifs et résultats tout en allant vers une planification stratégique éventuelle.	Anne-Marie Gammon a contacté quelques consultants au N.-B.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Motion 2012-2013/50 Il est dûment proposé et appuyé de payer la cotisation à la FNCSF 2013-2014 de 19 874,40\$. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	La cotisation a été payée en juillet 2013.
Motion 2012-2013/51 Il est dûment proposé et appuyé qu'un comité soit formé pour examiner la question de la cotisation à la FNCSF qui fera rapport au CA. ADOPTÉ	Le comité sera formé par le CA 2013-2014.
Motion 2012-2013/52 Il est dûment proposé et appuyé que le représentant de la FNCSF soit membre de ce comité d'étude de la cotisation à la FNCSF. ADOPTÉ	Ce comité sera mis en place par le CA 2013-2014.
Motion 2012-2013/53 Il est dûment proposé et appuyé Que vu les circonstances économiques nous ne contribuerons pas à l'annuaire de l'éducation en français 2013-2014 de la FNCSF. ADOPTÉ	Un courriel a été envoyé à la FNCSF leur confirmant que nous ne participerons pas à l'annuaire de l'éducation en français 2013-2014.
Motion 2012-2013/54 Il est dûment proposé et appuyé qu'un montant de 100\$ soit donné à la FJFNB pour leur projet cinématographique Aller-Retour en expliquant que nous contribuons aux initiatives de plusieurs partenaires. ADOPTÉ	Ce sera fait à l'automne.
Motion 2012-2013/55 Il est dûment proposé et appuyé qu'une contribution de 100\$ soit donnée à l'AFPNB ADOPTÉ	Ce sera fait à l'automne.
Motion 2012-2013/56 Il est dûment proposé et appuyé d'accepter la démission de Steeve Savoie. ADOPTÉ	La démission de Steeve Savoie est acceptée.
Motion 2012-2013/57 Il est dûment proposé et appuyé que Francine Cyr soit le nouveau membre représentant le DSF NO ADOPTÉ Abstention de Francine Cyr	Francine Cyr est acceptée comme nouvelle représentante du DSF Nord-Ouest.
Motion 2012-2013/58 Il est dûment proposé et appuyé Que tous les documents produits qui ont	Le mémoire sur la révision de la Loi sur les langues officielles sera mis sur le site internet de la FCÉNB à l'automne.



été déposés et dont la loi a été adoptée soient mis sur le site internet de la FCÉNB. ADOPTÉ	
Motion 2012-2013/59 Il est dûment proposé et appuyé Que les dossiers prioritaires de la FCÉNB en 2013-2014 soient les suivants Loi sur l'éducation GACEF, petite enfance, immigration, rapport de Pierre-Marcel Desjardins, PALC Rémunération Élève-conseiller Formation des membres ADOPTÉ	Les dossiers prioritaires sont présentés à l'AGA 2013 pour ratification.
Motion 2012-2013/60 Il est dûment proposé et appuyé : Que le CÉD du DSF-NO paie 3000\$, le DSF-NE 6000\$ et le DSF-S 6000\$ pour l'année financière 2013-2014. ADOPTÉ	Les factures de cotisation annuelle ont été envoyées le 9 septembre.